

Infos retraités

N° 118
Juillet 2025



Fédération Nationale
des Retraités
CAISSE D'ÉPARGNE
GROUPE BPCE

DOSSIER

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DES SECTIONS RÉGIONALES DE LA FNRCE

P. 4 À 10

L'ÉCUREUIL ITINÉRANT P. 14



ENFIN OSER ... P. 18



LA PROCRASTINATION P. 27



INDICATEURS GÉNÉRAUX		
POPULATION (Janvier 2025)		
TOTALE	68 606 000	
dont 60 ans et plus	28,00 %	
ESPERANCE DE VIE à 60 ans (2023)		
Hommes	23,7	
Femmes	27,8	
EMPLOI		
Demandeurs d'emploi - Cat A (1er trimestre 2025)	3 408 100	
EVOLUTION PRIX A LA CONSOMMATION (mai 2025)		
sur 12 MOIS	0,70%	
INDICATEURS SOCIAUX		
PLAFOND SECURITE SOCIALE	01/01/2025	3 925 €
SMIC HORAIRE	01/11/2024	11,88 €
SMIC MENSUEL (35 heures)	01/11/2024	1 801,80 €
AUGMENTATION DES PENSIONS		
Sécurité Sociale	01/01/2025	2,20%
ARRCO/AGIRC	01/11/2024	1,60%
CGP (Maintien de droit)	01/01/2025	1,60%
INDICATEURS GROUPE BPCE		
Nombre de salariés groupe BPCE	31/12/2024	103 000
dont salariés Caisse d'Epargne		33 053
Nombre de salariés affiliés à la CGP		
Nombre de retraités recevant une pension de la CGP	31/12/2022	27 471
Régime Maintien de droit		24 029
Retraite supplémentaire		17 015
Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus		
Nombre d'ayant-droit	31/12/2024	150 023
Nombre de retraités issus des CE adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV	31/12/2024	31 331

IN MEMORIAM

Un écureuil s'en va

Pierre Bau n'est plus. Âgé de 94 ans, écureuil convaincu, il s'en est allé le 8 mai 2025.

Les plus anciens d'entre nous l'auront connu lors de sa carrière syndicale lorsque, Secrétaire général du Syndicat Unifié 11 années durant, il œuvrait à la défense du Statut du personnel, à celle de la Caisse Générale de Retraite et son régime spécifique, ou encore lorsqu'il s'impliquait dans la grande réforme des Caisses d'épargne de 1983, faisant entrer nos entreprises dans une ère nouvelle.

D'autres l'auront connu membre du directoire de la Caisse d'épargne de Marseille (CEPAC) où il défendit encore et toujours les Caisses d'épargne, ces banques au service de l'intérêt général, entreprises financières avec un supplément d'âme.

Quelle que soit sa casquette, il avait l'écureuil chevillé au corps et exprimait une véritable fibre sociale. Pour tout cela, encore merci Pierre...

Bernard Charrier



INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 06 14 53 39 21 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Bernard d'Araquy • Comité de rédaction : Mmes. Amparo Bonnet et Monique Boutavin ainsi que MM. Bernard d'Araquy, André Buhler, Yvon Bultel, Bernard Charrier, Serge Huber et Claude Sausset. • Tirage quadrimestriel : 5750 exemplaires • Réalisation : EDEP Conseil - 62 boulevard Garibaldi 75015 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 83 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédits photos : Adobe Stock, AHCE, Bernard Charrier, Véronique Blanchet, FNRCE, Gérard Mottu. Fédération : fnrce@gmail.com - www.fnrce.fr • 2^{ème} trimestre 2025

Sommaire

FNRCE - AG RÉGIONALES

La saison des AG

04

A DÉCOUVRIR - LECTURE

L'orthodoxie à l'assaut des réseaux

11

A DÉCOUVRIR - CULTURE

Le Musée des Confluences,
entre Rhône et Saône

12

DANS LE RÉTROVISEUR

L'Écureuil itinérant

14

A DÉCOUVRIR - SOCIAL

Pourquoi la revalorisation tarde à venir

16

A DÉCOUVRIR - EXPÉRIENCE

Enfin, oser prendre le Chemin,
du Puy-en-Velay
à Conques...

18

FNRCE - HOMMAGE

Un ami nous a quittés

22

FNRCE - AU COEUR DU RÉACTEUR

Dessine-moi
la fédé de demain !

24

A DÉCOUVRIR - SOCIÉTÉ

Prenez votre temps !

27

Éditorial

Renouvellements



Durant ce premier semestre deux événements importants ont mobilisé votre Fédération : la tenue des assemblées régionales et l'élection des délégués BPCE Mutuelle.

Toutes les AG régionales se sont tenues du 6 mars au 19 mai. Elles furent intéressantes. La participation des adhérents était plus importante qu'en 2024 et la qualité des échanges est à souligner.

Comme les années précédentes, les interventions des représentants des Caisses d'épargne et de BPCE mutuelle ont été très appréciées.

Lors de ces AG, chaque section a pu désigner sa représentation au Conseil fédéral national (2 titulaires et un ou deux suppléants par section). Ainsi a été constitué le futur CFN qui prendra ses fonctions lors des Assises nationales de septembre à Sainte-Foy-lès-Lyon.

DU CÔTÉ DE LA MUTUELLE

Autre événement important l'élection des délégués BPCE Mutuelle. Tout d'abord, merci d'avoir voté en masse pour les candidats soutenus par notre fédération.

La participation a été légèrement supérieure (environ 25 %) à celle des dernières élections en 2022 mais, contrairement à cette année-là, nous n'avons pu faire le grand chelem puisqu'un des 14 postes nous échappe.

Sachez que vos délégués sont à votre disposition pour vous aider à résoudre les problèmes que vous pourriez rencontrer. N'hésitez donc pas à faire appel à eux.

MISSIONS DU BUREAU

Lors des Assises nationales de septembre, le nouveau Conseil Fédéral National sera appelé, conformément aux statuts, à élire le Bureau national, lequel aura pour missions principales, en étroite collaboration avec le CFN :

- D'intensifier les relations entre les sections régionales,
- D'affirmer le rôle des différentes commissions et les ouvrir aux adhérents qui le souhaiteraient,
- De mettre en place une nouvelle campagne de recrutement,
- D'élaborer une enquête auprès de nos adhérents.

En attendant ces assises, au nom du CFN et en mon nom personnel je vous souhaite un bel été.

Bernard d'Araquy
Président de la FNRCE

La saison des AG

Chaque année au printemps fleurissent les Assemblées Générales des sections régionales de la FNRCE. 2025 n'aura pas failli à la tradition. Outre la satisfaction des obligations statutaires ces AG sont l'occasion de retrouvailles conviviales entre les adhérents. Et quand l'utile se joint à l'agréable, c'est gagné !

Nous avons donc le plaisir de reproduire dans les pages qui suivent quelques extraits de ces moments qui raniment les liens créés, pour la plupart, sur plusieurs décennies.

La rédaction



BRETAGNE - PAYS DE LOIRE LES CHARMES DE BROCÉLIANDE

L'Assemblée Générale de la section régionale Bretagne-Pays de Loire de la FNRCE s'est tenue à Brocéliande le 3 avril 2025 dans une très bonne ambiance.

Le matin 24 accompagnants ont découvert avec un guide passionné les Forges de Paimpont. Après le déjeuner, un conteur nous a entraîné avec beaucoup d'humour dans le monde fantastique des contes et légendes de Brocéliande.

Les 80 participants de l'AG ont été attentifs aux interventions de :

- M. Christophe Pinault, président du directoire de la CEBPL ;
- M. Xavier Guillemet, secrétaire du Comité social et économique de la CEPBL ;
- Mme Catherine Kervella, vice-présidente de la FNRCE ;
- Mme Céline Garnier Directrice d'exploitation d'EPS (Ensemble Protection Sociale) ;
- M. Patrick Chenu, Président de l'amicale des retraités de la Banque Populaire Grand Ouest.

Brigitte Bligné

LIMOUSIN CONVIVALITÉ DES ÉCHANGES

Ce sont 54 adhérents qui se sont retrouvés le 10 avril à Limoges, au restaurant BG, Route de Toulouse. Une Assemblée Générale conviviale avec la participation de Bernard d'Araquy, Président national de la FNRCE et celle de Frédéric Bourg, Directeur général d'EPS en visio conférence. Stéphane André-Vaudeville, Secrétaire du Comité social et économique avait fait le déplacement depuis Clermont-Ferrand pour nous présenter les activités du CSE et rappeler celles qui sont ouvertes aux retraités. Jean-Luc Dufourneau, directeur des Services Bancaires de la CEPAL a captivé son auditoire en nous présentant les impacts de l'Intelligence Artificielle sur notre façon de consommer la banque dans les mois à venir. À l'issue, les participants et les accompagnants se sont retrouvés pour un déjeuner en commun, moment d'échange et de convivialité attendu entre collègues.





CENTRE

VOYAGE DANS LE TEMPS

C'est dans le lieu atypique des Grottes du Foulon à Châteaudun qu'a eu lieu, le 25 avril, notre assemblée générale 2025.

Après un chaleureux accueil, notre président Jean-Max Léger a présenté l'ordre du jour dense et complet d'une Assemblée générale durant laquelle interviendront successivement : M. Fabien Verdier, Maire de Châteaudun, M. Stéphane Ravard, Directeur Commercial de l'Eure et Loir, Mme Céline Garnier, Directrice des exploitations de BPCE Mutuelle, Mme Charpy-Moore Membre du Directoire de la Caisse d'épargne Loire-Centre et, pour conclure, le Président national de la FNRCE M. Bernard d'Araquy.

Les actions de la section régionale menées au cours de l'année 2024, la situation des adhésions ainsi que le bilan trésorerie sont relatés avec un focus sur les assises 2026 qui auront lieu à Orléans.

Après un agréable déjeuner, où le plaisir de se rencontrer et de partager était évident, la journée s'est terminée par une visite guidée très instructive des Grottes du Foulon.

Patrice Huguet

ILE DE FRANCE

UNE AG RONDEMENT MENÉE

Jacques Gauthier, Président de séance, accueille les participants dès 13h dans les locaux de la rue Masseran. Bernard d'Araquy, Président de la FNRCE section IDF, ouvre ensuite la séance en remerciant les adhérents d'être venus aussi nombreux.

il présente les différents intervenants invités à notre Assemblée Générale

- Viviane Villeneuve, trésorière adjointe de la Fédération Nationale ;
- Sarah de la Torre, Directrice du développement RH à la CEIDF ;
- Hervé Tillard, Président du CA de BPCE mutuelle ;
- Frédéric Bourg, Directeur général d'EPS ;
- Christine Gabriel, Secrétaire du CSE ;
- Christian Bourreau, président de l'Union Française des Retraités (UFR) ;
- Sylvie Grillet présidente de l'union des amicales de retraités des Banques populaires.

Après lecture du rapport d'activité Bernard d'Araquy laisse le trésorier Michel Sampol Y Oliver présenter le rapport financier et Elisabeth Desanneaux, vérificatrice des comptes, atteste la régularité et sincérité des comptes.

Les rapports sont votés et adoptés à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.

Après le vote pour désigner les représentants de notre section au CFN, sont élus à l'unanimité :

Janine Poissonnet-Goix et Bernard d'Araquy comme titulaires ainsi que Jacques Gauthier et Chantal Saliba en tant que suppléants.

À 17 heures, Bernard d'Araquy clôture les travaux et invite les participants à se rendre au buffet.



Ile de France



LANGUEDOC-ROUSSILLON DES RETROUVAILLES FORT SYMPATHIQUES

Ce sont 120 adhérents qui se sont retrouvés à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la section Languedoc Roussillon de la FNRCE, dans le magnifique cadre du Domaine du Grand Puy à Montpellier.

Rapports d'activité et financier ont été approuvés puis différentes élections statutaires sont intervenues. Après ce déroulé quelque peu formel, vinrent les interventions du Président de la FNRCE, Bernard d'Araquy, de Céline Garnier pour BPCE Mutuelle, de Gilles Suppa pour la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon et celles du Secrétaire et de la Trésorière du Comité social et économique de la CELR.

Ambiance amicale et conviviale pour une matinée de travail suivie d'un cocktail déjeunatoire offert par la section régionale à tous les participants au cours duquel retrouvailles et échanges joyeux ont marqué une fois encore notre histoire !



BOURGOGNE FRANCHE-COMTE UN SOURIRE POUR LA PHOTO ?

Chalon-sur-Saône (71) accueillait l'Assemblée générale 2025 de la section Bourgogne Franche-Comté de la FNRCE. Y étaient invités le Président national de la FNRCE Bernard d'Araquy, Hervé Tillard Président du Conseil d'administration de BPCE Mutuelle et Gérard Hocquart, Président de la section Lorraine, venu en voisin.

L'assemblée, forte de 75 adhérents qui nous ont honoré de leur présence, s'est déroulée pendant que 15 accompagnants découvraient la magnifique ville de Chalon lors d'une visite guidée. Après un excellent repas pris en commun, nous nous sommes tous dirigés vers le Musée Niepce, en bordure de Saône, pour découvrir l'histoire de l'invention de la photographie. Vers 18

heures chacun est reparti la tête pleine de souvenirs en souhaitant se retrouver en 2026 pour notre 38ème AG à DOLE (39), encore plus nombreux !

Michel Outrey



LORRAINE ÉMOTION ET CONVIVIALITÉ

Par une température estivale, ce vendredi 25 avril 2025 s'est tenue la 37ème Assemblée Générale de la FNRCE Section Lorraine. Rendez-vous avait été donné au restaurant des Templiers, situé en pleine campagne près de Bruley, village typique du vignoble des côtes de Toul. Un bon cru 2025 selon les organisateurs, avec près de 150 convives au déjeuner, dont les accompagnants, enchantés de leur visite de Toul, ancienne cité indépendante ayant appartenu aux trois évêchés pendant plusieurs siècles.

Lors de l'Assemblée Générale, des applaudissements ont salué les différents intervenants : Hervé Tillard pour EPS, Annette Gilewicz pour l'amicale des BP Alsace Lorraine Champagne et Michel Outrey pour notre fédération Nationale. Eric Saltiel, membre du Directoire était excusé une réunion de CSE se tenant à la même date.

Les hommages à nos disparus de cette dernière année, dont Jocelyne Motsch et l'ancien Président Jean-Claude Nicolas, ont été rendus dans un silence solennel. Notons la présence de Serge Munier, l'un des derniers membres fondateurs de notre section créée en 1988, toujours dynamique malgré ses 94 ans, qui a été mis à l'honneur. Il s'est vu remettre un panier garni de produits locaux. La Section Lorraine, forte de ses 318 adhérents au 31/12/2024 dont 31 nouveaux, et ce malgré des décès en augmentation, a atteint ses objectifs : maintenir ses effectifs à plus de 300 adhérents, chiffre très intéressant pour notre petite section, par rapport au nombre global des retraités lorrains de notre réseau.

La journée s'est poursuivie autour de l'apéritif, puis d'un repas, dans le respect de l'objectif prioritaire de notre Conseil fédéral régional : rassembler chaque année de nombreux collègues retraités pour une journée conviviale et d'échanges.

Gérard Hocquart



ALSACE

UNE AG PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE...

L'AG 2025 de la Section Alsace s'est déroulée le 20 mars dans le cadre très agréable de l'Hôtel Val Vignes, situé à Saint-Hippolyte, juste au-dessous de l'emblématique Château du Haut Koenigsbourg.

Forte de ses 397 adhérents au 31.12.2024, la Section Alsace a rassemblé 133 personnes (dont 28 accompagnants) pour une AG particulièrement importante :

- d'une part avec le départ de plusieurs « piliers » de son Conseil (après plusieurs mandats de 6 ans), les élections pour le renouvellement et le remplacement des sortants s'avéraient décisives : le Conseil régional est à présent, après l'AG, toujours constitué de 19 membres engagés.
- d'autre part le Président André Buhler, après 12 ans de présidence, ayant manifesté, lors de son rapport d'activité, son intention de « raccrocher » dans un an, il est vital de trouver son remplaçant d'ici là.

Le Bureau National était représenté par Monique Boutavin et BPCE Mutuelle par son Président, Hervé Tillard, qui ont apporté des informations particulièrement précieuses à l'auditoire, de même d'ailleurs que les représentants de la deuxième mutuelle, Mutest, historiquement présente en Alsace.

Pendant le temps de la réunion, les accompagnants ont profité de la visite d'une chocolaterie à Ribeauvillé... et tout le monde s'est retrouvé pour le déjeuner convivial : revoir les amis et collègues étant le 2ème objectif de cette rencontre annuelle !

André Buhler

HAUTS DE FRANCE

PASSAGES DE RELAIS

L'Assemblée Générale de la Section Hauts de France s'est déroulée jeudi 13 mars 2025 à Sainte Catherine les Arras sous la présidence de Françoise Hautecoeur et des invités. Michel Outrey y représentait le Bureau national de la FNRCE, Céline Garnier portait la parole d'EPS et Emmanuel Caby celle de la Caisse d'Épargne des Hauts de France. 73 adhérents ont participé à cette AG pendant que les 24 accompagnants ont visité le

musée du Louvre Lens. Le repas convivial comptait 98 personnes.

Au cours de cette Assemblée, il a été procédé au renouvellement de 50 % des membres du CFR. Le nouveau Conseil s'est ensuite réuni pour élire le Bureau ainsi que les représentants au Conseil Fédéral National. La nouvelle Présidente est Evelyne Nachel et les vice-Présidents Daniel Tricot et Yvon Bultel qui promettent de mettre toute leur énergie à poursuivre la bonne marche de notre Fédération avec l'ensemble du CFR.



NORMANDIE

INSTAURATION D'UN PARTENARIAT

L'assemblée générale de la section Normande de la FNRCE s'est tenue le 1er avril 2025 au Relais des îles, à Coudeville sur Mer, à quelques encablures de Granville, en présence de Céline Garnier d'EPS, de Bernard d'Araquy et de Laurent Dailly, secrétaire du Comité social et économique (CSE) de la Caisse d'épargne de Normandie.

Au cours de cette réunion, le CSE et la section Normande ont signé une convention de partenariat qui permet la mise en place d'actions en faveur du développement de l'association : un bandeau sur la page du site internet du CSE présentant la Fédération, la présentation individualisée de la Fédération aux salariés à l'occasion de leur départ à la retraite ou d'une cessation anticipée d'activité, la mise à disposition d'une salle de réunion. Le CSE s'engage à apporter son soutien financier dans le cadre d'un don d'un montant maximal de 2000€ par an. Cette assemblée générale a été suivie d'un déjeuner au Relais des îles et d'une visite guidée de la Ville Haute de Granville. Elle s'est prolongée le soir par un dîner amical à Coudeville-sur-Mer et le lendemain par la visite guidée du Mont-Saint-Michel.

Catherine Kervella





RHÔNE-ALPES DES DÉBATS ÉLEVÉS

L'assemblée générale de notre section a eu lieu le mercredi 9 avril dans l'amphithéâtre de la Tour Incity dans le quartier de la Part Dieu à Lyon.

Une fois encore, si le nombre des procurations envoyées était important, celui de l'assistance était, hélas, modeste. Les adhérents Rhône-Alpins ne se désintéressent pas de la vie de la Fédération mais ils ont un peu de mal à se déplacer.

Marcel Durieux, le Président régional, a mené les débats. Son rapport moral et d'activités, très consistant, a été approuvé à l'unanimité comme le rapport financier présenté par Jean-Baptiste Péruset, trésorier local, qui a pu annoncer une progression non négligeable du nombre d'adhérents grâce au fichier MNCE. Mais parallèlement la prise de postes à responsabilité reste insuffisante.

Puis il a pu remercier de leur venue et de leur intervention Guillaume Isérentan, Membre du Directoire de la CE Rhône-Alpes et Directeur des RH, Frédéric Bourg pour EPS, et le Président national de notre fédération, Bernard d'Araquy. Ces intervenants ont été à l'origine d'échanges particulièrement intéressants.

La section Rhône-Alpes est largement tournée en ce moment vers la préparation des prochaines assises nationales de septembre qui auront lieu entre Rhône et Saône.

Gérard Mottu



POITOU-CHARENTES ABRACADABRA !

C'est une nouvelle fois à l'abri des "Toits de Saintes" que la section Poitou-Charentes a organisé, le 25 mars

2025, son Assemblée générale annuelle.

Pascal Thevenin, Président de la section Poitou-Charentes, a accueilli Bernard d'Araquy, (Président de la FNRCE), Cédric Vignaud (Directeur de Territoire à la CEAPC), Philippe Pauliat (notre correspondant PAP) et, en visioconférence, Hervé Tillard Président de BPCE Mutuelle.

Avec 38 participants, soit 25 % du nombre d'adhérents, le record de l'édition 2024 n'a pas été battu mais, optimistes, tous nos espoirs se reportent sur l'an prochain.

En clôture, les participants se sont retrouvés dans la salle du restaurant pour un déjeuner convivial, avec cette année, l'animation prestigieuse... d'un prestidigitateur. Tous les convives furent très troublés, à tel point que chacun pris soin de vérifier avant son départ, qui son poignet, qui ses poches. Aucune réclamation n'ayant été formulée auprès de notre Président, c'est avec sérénité que les participants prirent le chemin du retour.



MIDI-PYRÉNÉES UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JOYEUSE

Lundi 24 mars, au siège de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées à Toulouse, s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle la section. Monique Boutavin et Céline Garnier (EPS) l'ont honorée de leur présence.

Pas moins de 80 personnes attentives ont pris place dans l'amphithéâtre pour les traditionnels rapports d'activité et financier. Elles ne manquèrent pas de se féliciter du développement de la section avant l'originale et humoristique intervention des vérificateurs aux comptes. Puis les dernières informations de notre mutuelle et de nos retraites précédèrent les actualités de la FNRCE. La présence de l'ensemble du Directoire et leurs interventions ont clôturé une séance à l'ordre du jour chargé.

Mais en Midi-Pyrénées comme ailleurs, tout se termine autour d'un bon repas dans une ambiance conviviale.

Véronique Fabriès

AQUITAINE

EMBARQUEZ MOUSSAILLONS !

C'est vers Arcachon que les adhérents aquitains de la FNRCE étaient invités à converger pour tenir l'Assemblée générale de la section régionale le 15 avril 2025.

Après l'accueil des participants, les traditionnels remerciements et hommages, le rapport d'activité a permis de mettre en exergue le fonctionnement établi en bonne intelligence avec la CEAPC mais également notre implication dans l'ARCEGSO représentée par son président et sa vice-présidente. Cette amicale interrégionale prend en charge, pour le compte des sections adhérentes, les activités ludiques et de loisir destinées à créer du lien mais que la FNRCE ne peut statutairement organiser : pour exemple, le prochain circuit autour des lacs italiens. Le vote du financement de cette amicale a été prononcé à l'unanimité.

UNE AFFAIRE QUI TOURNE

La composition du Conseil fédéral régional a ensuite été complétée et les responsabilités confirmées après que les 4 membres ayant décidé de prendre du recul aient été chaleureusement remerciés pour leur engagement.

Puis les représentants de la section au Conseil fédéral national (2 titulaires et 2 suppléants) ont été désignés tout comme les porteurs de voix pour les assises nationales de septembre.

Le trésorier, Michel Blanchet, s'est félicité du développement de la section puis il a exposé la bonne santé des finances régionales ce que le rapport du contrôleur aux comptes a confirmé, invitant l'assemblée à donner quitus pour la gestion.

Après l'intervention en visio de Frédéric Bourg au nom d'EPS (CGP et BPCE Mutuelle) et quelques échanges avec la salle, Bernard d'Araquy, président de la FNRCE a fait un point sur l'activité nationale.

L'apéritif et le repas furent l'occasion de retrouvailles et d'échanges d'anecdotes à n'en plus finir, puis direction le port et embarquement pour une promenade de 2 heures offrant une découverte nautique et fort bien commentée du Bassin d'Arcachon, de son histoire et de son actualité.

Le teint un peu plus hâlé et les joues bien rouges, nos écureuils accostaient à 17h. Enchantés de leur journée et remerciant les organisateurs, ils pouvaient prendre le chemin du retour poussés par une douce brise marine.

Bernard Charrier





PACA UNE ASSEMBLÉE RONDEMENT MENÉE

Après l'accueil des participants et l'introduction du président de séance, le rapport moral et d'activité est présenté par Jacques Rousset, Président sortant de la section régionale Provence Alpes Côte d'Azur Corse et Outre-Mer. Il est adopté à l'unanimité.

Alain Gaxotte expose ensuite le bilan financier de la section. Les comptes ayant été dûment certifiés ce jour par le vérificateur, ils font l'objet d'une adoption unanime. Puis un nouveau bureau est élu à l'unanimité, le président et le trésorier laissant la place après plus de 10 ans de service, dont ils sont chaleureusement remerciés.

La section PACA désigne enfin ses représentants au Conseil fédéral national ainsi que ses délégués aux assises nationales de 2025, qui se tiendront à Sainte-Foy-lès-Lyon en septembre.

L'intervention en visioconférence d'Hervé Tillard, Président du Conseil d'administration de BPCE Mutuelle, est particulièrement suivie. Le Président National de la FNRCE, Bernard d'Araquy, vient clôturer cette AG après que soient traitées les questions diverses.

Richard Torrelli



AUVERGNE INSONDABLE LAC PAVIN

C'est dans le village de Besse-et-Saint-Anastaise, non loin de Clermont-Ferrand, que s'est déroulée l'Assemblée générale annuelle de la section Auvergnate de la FNRCE.

Une cinquantaine de participants se sont retrouvés

à l'Hôtel Le Clos, accueillis par Jean-Claude Jacob, Président de la Section Auvergne, qui ouvre la séance en se félicitant notamment d'avoir dépassé en 2024 l'objectif de 100 adhérents.

Frédéric Bourg, Directeur Général d'EPS, fait ensuite un bilan complet des actualités et services santé. Deux représentantes de l'Union des Retraités des Banques Populaires nous font un résumé de leurs activités, très différentes, une réciprocité est prévue pour leur AG.

Stéphane André-Vaudeville, Secrétaire du Comité social et économique, leur succède et décrit les dernières orientations de l'instance. Matthieu Jausions, Responsable Projets et Méthodes, nous surprend avec la mise en application de l'IA au sein du réseau commercial. Quant à M. Pierre Foucry, Président du Directoire Caisse d'épargne Auvergne et Limousin, il insiste, à travers les grandes lignes du Plan Stratégique, sur cette nouvelle page d'histoire qui s'ouvre en CEPAL, marquée par l'excellence, l'innovation et la proximité.

Il appartient ensuite à Bernard d'Araquy, Président de la FNRCE, de conclure la réunion en donnant rendez-vous à Sainte-Foy-lès-Lyon pour les Assises nationales de septembre.

Pendant cette AG, les accompagnants ont pu découvrir les charmes des environs, tandis que les courageux terminent la journée par une balade guidée au fameux -et insondable- Lac Pavin.

Patrick Briançon



CHAMPAGNE ARDENNE LE PLAISIR DES RETROUVAILLES

51 adhérents étaient présents le 3 avril pour l'assemblée générale qui s'est tenue à Vienne le Château, dans la forêt d'Argonne. Comme tous les ans, cette journée a été très appréciée par les participants, à la fois pour le contenu de la réunion et pour le plaisir des retrouvailles. Tous nos remerciements à Michel Outrey qui représentait la FNRCE.

Rendez-vous a déjà été pris pour le 2 avril 2026.

L'orthodoxie à l'assaut des réseaux

L'auteure, une femme rabbin représentante du courant orthodoxe moderne de France, s'appuie sur la culture du judaïsme pour tendre un miroir à ces « Nouveaux Moutons de Panurge » qui fleurissent sur Internet.

Quand certains perdent leur vie à la gagner, d'autres passent leur temps à le perdre. C'est du moins le constat que dresse Myriam Ackermann-Sommer dans son livre « Les Nouveaux Moutons de Panurge », qui s'appuie à la fois sur une impressionnante culture du judaïsme et sur sa connaissance empirique de notre monde tel qu'il va, celui de « l'âge de l'hyperconnexion », des écrans et du zapping.

L'AUTEURE

Exercice de pure intelligence que de lier l'un à l'autre pour cette jeune femme née en 1996, normalienne, agrégée d'anglais, première « rabbanite » de la communauté moderne orthodoxe de France, dans laquelle elle s'est investie avec son mari, Émile Ackermann, lui aussi rabbin. Ensemble, ils ont fondé la communauté juive Ayeka. Septième femme à être ordonnée en France, elle est néanmoins la seule qui ne soit pas libérale. Son positionnement si singulier, entre deux sensibilités, traditionnelle et moderne, rappelle dès lors l'étroit chemin qu'elle trace entre deux mondes que tout oppose pour développer ses idées.

L'AVEUGLEMENT DES RÉSEAUX

Son point de vue est le suivant : « Bien loin des poncifs sur la religion comme source de confort moral et spirituel, nous gageons que les textes plurimillénaires ont beaucoup à nous apprendre sur la pensée en tant qu'elle se nourrit de questionnements, d'incertitudes, de conflits ». Le temps perdu, le loisir, l'esprit grégaire : autant de points abordés dans un ouvrage dense et exigeant, mais qui se laisse pourtant lire d'une traite. En étayant son raisonnement avec des références tirées des textes saints, de l'histoire juive ou des écrits rabbiniques récents, elle confronte la longue mémoire au règne de l'immédiateté. Sans faire plier Tik Tok ou Instagram, car là n'est pas son ambition, elle en pointe les limites et dévoile l'atteinte faite à la liberté,

dans l'aveuglement collectif des réseaux, des bulles et des commentaires. « Nos forums n'ont rien inventé, affirme-t-elle. Nous connaissons par le Talmud les brocards et les piques, mais aussi leur sanction, allant parfois jusqu'à l'exclusion », tandis qu'à la connexion permanente elle oppose le shabbat. Sans oublier de conclure que « lever les yeux, c'est déjà être libre ».

Yvon Bultel



Les nouveaux moutons de panurge
Myriam Ackermann-Sommer
176 pages – Albin Michel – 17,90 €

Le Musée des Confluences, entre Rhône et Saône

Depuis dix ans, le Musée des Confluences dresse sa carcasse de verre et de métal à l'extrême pointe sud de la presqu'île lyonnaise, là où se marient le Rhône et la Saône.

Le promeneur peut légitimement s'étonner de l'architecture de ce bâtiment qui évoque plus un vaisseau spatial issu de Star Wars qu'un musée, fût-il des confluences et, à ce propos...

QUELLES CONFLUENCES ?

Bien sûr celle, géographique, des deux cours d'eau. Mais aussi confluence des collections présentées, puisqu'elles proviennent d'anciens musées lyonnais, aujourd'hui disparus. C'est le cas du musée Guimet, ainsi que de prêts et de dépôts d'institutions diverses, parmi lesquelles des congrégations religieuses, comme l'œuvre de la Propagation de la Foi fondée par la lyonnaise Pauline Jaricot (1799-1862).

Le projet muséal étant « comprendre et rêver le monde », à travers une pédagogie distrayante et artistique, ce musée voué à l'histoire naturelle, l'anthropologie, la naissance et le développement des sociétés et des civilisations, appelle aussi, une confluence des savoirs. Une exposition permanente qui met en œuvre le cœur du projet est régulièrement accompagnée d'expositions temporaires développant les sujets les plus variés : « à la conquête du Pôle sud », « sur la piste des Sioux » ou « à nos amours » ...

DÉAMBULATION

Les espaces d'exposition permanente proposent au visiteur environ 3 000 objets ordonnés selon un parcours qui commence naturellement avec la galerie appelée « Origines, les récits du monde ». Multiples sont les récits des débuts de l'univers, de la vie, de l'humanité : météorites tombées sur terre, squelettes tels que celui du mammoth de Choulans, lunettes astronomiques, maquette de spoutnik 2 qui emmena le premier animal dans l'espace, en sont quelques-uns des jalons.

Puis nous entrons dans « le théâtre des hommes »,

qui témoigne de la capacité des sociétés humaines à « s'organiser, échanger, créer ». Les processus civilisateurs sont évoqués, pour quelques civilisations, à travers de nombreux objets significatifs. Parmi eux, un clavier de télégraphe de 1861 (diffusion de l'information), armures et habits de cour dans le Japon médiéval (le pouvoir et la puissance), jarres et monnaies anciennes (échanges économiques), un accélérateur de particules de 1958 (la science et le savoir).

Les hommes ont toujours mis en regard le monde visible et le monde de l'invisible. La galerie intitulée « Éternités, visions de l'au-delà » qui illustre les représentations de la mort dans l'histoire des civilisations - momies égyptienne et péruvienne, mobilier funéraire, – clôt le parcours, enrichi de nombreux dispositifs interactifs sonores et visuels, qui apportent explications et approfondissements.

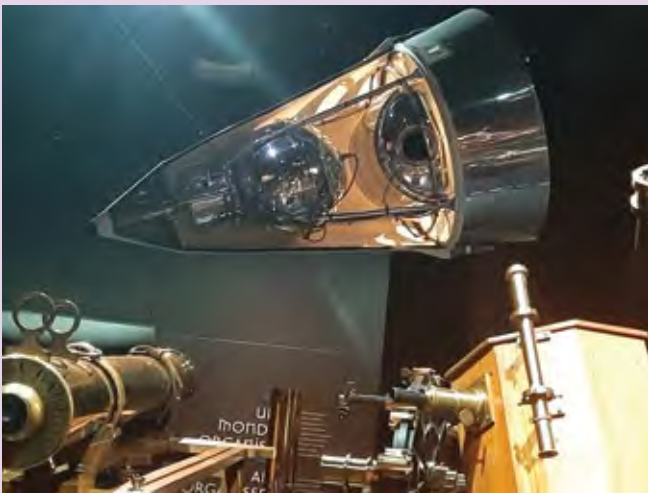
ARCHITECTURE

Le bâtiment relève d'une architecture déconstructiviste, portée par un cabinet autrichien, vainqueur devant six autres candidats du concours international lancé en 2001.

L'édifice est composé de trois ensembles bien reconnaissables : le socle (espace d'accueil, restaurant, un bassin à ciel ouvert, un auditorium) ; « le cristal », partie entièrement vitrée, hall monumental baigné de lumière, (une boutique et une librairie y sont incluses) qui ouvre une large vue sur la ville ; et « le nuage » (espaces des expositions temporaires et permanente). Une cafétéria est juchée au sommet.

Le musée des Confluences, labellisé « musée de France », se positionne avec puissance et originalité comme un bâtiment signal de l'entrée sud de la ville.

Gérard Mottu



Les Assises nationales de la FNRCE se déroulant du jeudi 18 au samedi 20 septembre 2025 à Sainte-Foy-lès-Lyon, l'occasion est belle de profiter de ce déplacement pour faire un saut au musée des Confluences : pensez-y !



L'Écureuil itinérant

Durant quelques décennies la Caisse d'épargne a offert un service original, adapté à son époque : le car succursale. Retour sur ces « services mobiles » qui ont marqué la période 70/90.

Depuis une dizaine d'années, les fermetures d'agences bancaires s'accroissent (-11 % depuis 2014). Le mouvement n'est pas terminé si l'on en juge par les projets de la plupart des banques, même s'ils sont pudiquement appelés « plans de transformation ou de réorganisation ».

Bien évidemment, le développement de la banque numérique, les plateformes de téléconseillers, les guichets automatiques ont considérablement

C'est dans les années 70 que ce type d'agence a fleuri sur le territoire. Époque où la France connaissait encore un monde rural dense et des zones peu desservies par les services publics. L'Écureuil s'est alors adapté à ce contexte particulier pour toucher une clientèle éloignée des centres villes et surtout celle des villages et hameaux isolés.

Ces véhicules aussi appelés « agence mobile » étaient constituées à partir de camions ou d'autobus aménagés en véritable agence bancaire, avec guichet, coffre, banquette pour l'accueil. Une partie « salle d'attente » existait parfois, mais souvent les clients attendaient leur tour dehors.

Si parfois un binôme (chauffeur et conseiller) opérait, le plus souvent l'effectif du car se limitait à une personne qui conjugait les fonctions de chauffeur et de conseiller-guichetier.

AU PLUS PRÈS DU CLIENT

La « tournée » était généralement hebdomadaire avec un circuit et des points d'arrêts définis, parfois affichés à la mairie. Le collègue nouvellement nommé à cette fonction devait patiemment s'imprégner de ce circuit parfois tarabiscoté, avec des points

d'arrêts improbables mais aussi facultatifs. Il fallait aussi intégrer certains codes locaux. Par exemple le recours à une signalétique consistant à nouer un chiffon en un endroit bien précis, pour signaler la nécessité d'un arrêt dans le hameau.

L'affectation « à la mobile » demandait beaucoup de souplesse et une grande disponibilité. Le collègue devenait souvent un visage familier des contrées qu'il desservait. Beaucoup de ses clients ne voyaient que lui comme interlocuteur régulier. Il fallait donc s'adapter et accepter quelques digressions : parler météo, chasse, récolte et aussi accepter de rendre quelques services, notamment aider à la résolution de démarches administratives. En retour, le « cariste » étant souvent



réduit la fréquentation des agences. Ce mouvement s'inscrit dans un processus plus général de disparition des services dans les zones rurales, certaines banlieues et petites villes.

ON THE ROAD AGAIN !

Sans dissenter sur les causes et conséquences de ces évolutions, notre coup d'œil dans le rétroviseur nous ramène aujourd'hui à une époque où, un mouvement inverse s'opérait, celui de l'ouverture de nombreux points de vente. À une époque où un type d'agence bien particulier figurait à l'organigramme de la plupart des Caisses d'épargne : le car succursale !



gratifié de quelques dons en nature (champignons, gibier, bouteille...) que personne n'aurait à l'époque questionnés sur leur dimension déontologique !

CIRCUITS TRÈS SOUPLES

Ces tournées sont illustrées de nombreuses anecdotes. Un sujet souvent cité : la régularité de l'observance des points d'arrêts. La relation de proximité étant au cœur de ce métier particulier, il arrivait que l'arrêt se prolonge et ampute d'autant la suite de la tournée. Il fallait alors s'adapter en raccourcissant, autant que possible, les arrêts suivants, voire en ne s'arrêtant pas en certains endroits au grand dam des clients attendant sur la place du village et voyant, éberlués, le car passer sans marquer l'arrêt. C'est la semaine suivante que les choses se compliquaient quand il fallait inventer une urgence pour tenter de justifier cette déficience.

Mais les choses se passaient généralement bien car la relation avec l'Écureuil étant empreinte d'une confiance solide qui s'accommodait de ce type d'incident sans conséquence.

Il y eut aussi quelques faits plus problématiques, tels ce car stationné longuement dans les vignes du bordelais, que le voisinage avait fini par signaler à la Caisse d'épargne. Après enquête, le collègue chasseur, avait dû expliquer qu'il s'était tout naturellement octroyé une pause chasse dans ce secteur qu'il savait giboyeux.

OBSOLESCENCE

Au début des années 90, les évolutions technologiques et la densification du réseau d'agences ont conduit les Caisses d'épargne à reconsidérer le « service mobile » qui, par ailleurs, interrogeait aussi en termes de sécurité. Progressivement les cars sont devenus obsolètes. Difficilement réutilisables compte-tenu notamment de

leur poids considérable en raison du blindage des portières, la plupart ont fini leur vie au garage, quelques collègues s'en sont portés acquéreurs.

La succursale mobile était un concept qui répondait à une problématique bancaire de l'époque. Le principe du service roulant est encore aujourd'hui repris dans plusieurs domaines : food-truck, collecte du sang, cabinet médical itinérant et même piscine roulante pour faciliter l'accès à l'eau et l'apprentissage de la natation pour les habitants de territoires dépourvus d'installations.

Dans le domaine du service public, les « Bus France Services », dispositifs mobiles de proximité pour les démarches administratives, répondent, dans leur domaine, d'une même approche que celle qui a prévalu à la création de nos cars succursales d'hier. Soulignons qu'à cette époque, l'Écureuil avait aussi - mais officieusement - la casquette d'agent France Service et bien plus encore, par le truchement d'un lien social et de confiance tissé au fil de tournées durant de nombreuses années.

Serge Huber

RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Pourquoi la revalorisation tarde à venir



Vigilante sur la défense des intérêts des retraités des Caisses d'épargne, la FNRCE ne manque pas d'interroger les structures qui gèrent les domaines aussi sensibles que la protection sociale des retraités ou les pensions qui leurs sont versées.

Le Président de la FNRCE saisit chaque année les dirigeants de la Caisse générale de prévoyance de demandes de revalorisation des pensions. Si le régime de maintien de droits évolue régulièrement il n'en va pas de même pour le régime de retraite supplémentaire. Les raisons nous en sont données lors des assises nationales ou des assemblées régionales. Pour les adhérents n'assistant pas à ces rencontres, Infos retraités a jugé utile d'interroger Frédéric Bourg, Directeur général d'Ensemble Protection sociale (EPS) et de la CGP mais également Dirigeant opérationnel de BPCE Mutuelle, et vous restitue ci-après sa réponse.

Face à l'inflation, les retraités s'interrogent sur l'absence de revalorisation de leur régime de retraite supplémentaire. Si la question suscite de vives attentes, les responsables du régime rappellent que la prudence s'impose pour garantir la pérennité du système. Décryptage en 5 points...

UNE GESTION SOUS CONTRAINTES

Les administrateurs et équipes techniques des régimes concernés assurent être pleinement conscients de cette problématique. Mais ils rappellent que la gestion d'un régime de retraite supplémentaire diffère fondamentalement de celle d'un régime de base par répartition. Ici, il s'agit d'un régime par capitalisation : les cotisations accumulées doivent suffire à couvrir l'ensemble des engagements pris envers les affiliés, présents et futurs.

« Les décisions du Conseil d'administration sont guidées par la préservation des intérêts à long terme des retraités actuels et futurs ». « Nous devons composer avec des contraintes démographiques, réglementaires et financières strictes. »

DES MARGES DE MANŒUVRE LIMITÉES PAR LA CONJECTURE FINANCIÈRE HISTORIQUE

La capacité à revaloriser les pensions dépend principalement du rendement des actifs financiers du régime, constitués grâce aux cotisations. Or, depuis sa création en 2000, le régime a traversé plusieurs crises

financières majeures, qui ont pesé sur la performance moyenne des placements. L'équilibre à long terme du régime repose donc sur le bon niveau d'adéquation entre le prix d'achat du point payé par les salariés, le rendement des actifs constitués, et la valeur de service du point utilisée pour calculer les rentes. Toute revalorisation de la valeur de service doit donc être soigneusement évaluée pour ne pas mettre en péril l'équilibre financier du régime.

« Une politique de revalorisation inconsidérée pourrait aboutir à l'incapacité du régime à payer toutes les retraites futures ».

UNE REFORME POUR PRÉPARER L'AVENIR

Conscients du risque d'érosion de l'intérêt du régime en cas d'absence prolongée de revalorisation, les administrateurs ont lancé en 2021 une vaste réflexion sur l'avenir du système. Cette démarche a abouti, en octobre 2023, à une réforme d'ampleur. Parmi les mesures phares : l'extension du bénéfice de la réversion aux partenaires de PACS et concubins, mais aussi une augmentation progressive et significative du prix d'achat du point sur trois ans que supportent aujourd'hui les salariés.

Cette dernière disposition vise à renforcer les marges de sécurité du régime. Toutefois, ses effets ne seront perceptibles qu'à moyen terme, le temps que les équilibres techniques se rétablissent et permettent d'envisager de nouvelles revalorisations.

UN EFFORT PORTÉ EXCLUSIVEMENT PAR LES ACTIFS

Il est important de noter que l'effort de rééquilibrage repose intégralement sur les salariés cotisants au régime. Un choix assumé pour préserver la solidité du système et garantir sa capacité à honorer ses engagements sur le long terme.

UN RÉGIME QUI SOUTIENT LA COMPARAISON

Par ailleurs, et même sans revalorisation depuis 2014, les rentes servies au regard des cotisations versées tiennent aisément la comparaison avec les régimes équivalents

sur la place. Le Conseil d'Administration espère ajouter bientôt à ce constat la gratification supplémentaire que représente une revalorisation.

EN CONCLUSION

Si la question de la revalorisation des régimes de retraite supplémentaire est légitime, elle se heurte à des réalités économiques et financières complexes. Le Conseil d'administration de la CGP assure avoir pris la mesure du problème et avoir engagé les réformes nécessaires. Reste à patienter, le temps que ces mesures portent leurs fruits et permettent, à terme, de reprendre les revalorisations des rentes.

Frédéric Bourg

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CAISSE GENERALE DE PREVOYANCE	
Membres adhérents titulaires (14/14)	Membres participants titulaires (14/14)
<p><u>Branche Caisse d'Épargne</u> AUQUE Nicolas BEGUET Roland CAILLET Sébastien DAVY Bénédicte DORÉ Mory FORT Jérôme GUETTA Céline ISERENTANT Guillaume – Président MENGIN Isabelle SALTIEL Éric VIAUD-MURAT Anne</p> <p><u>Branche AFB</u> COURTIN-BADATE Séverine MAKHLOUF Maya PATRIGOT Nicolas</p>	<p><u>Syndicat Unifié/UNSA</u> CAZEAU Philippe DONVITO Philippe SERVAIS Valéry TILLARD Hervé</p> <p><u>Syndicat CFDT</u> CHAMBON François MONTANUY Géraldine MOUSSAUD Nicolas</p> <p><u>Syndicat SNE-CGC</u> BAUER Martin BEULIN Dominique – Vice-Président GROSJEAN-PERROLAZ Lucie LEBRASSEUR Rémi VALVERDE Lucien</p> <p><u>Syndicat SUD-SOLIDAIRES</u> De BORTOLI Jean-Philippe MARCHESI Cécile</p>
Membres adhérents suppléants (7/7)	Membres participants suppléants (7/7)
<p><u>Branche Caisse d'Épargne</u> AVCIOGLU Yalcin BEYLIER Anne-Marie COLLIN Alain FROMONT Pierre STOISSICH Cédrik</p> <p><u>Branche AFB</u> COURSIER Nadine SAINT LAURENT DERTIN Marie-Odette</p>	<p><u>Syndicat Unifié/UNSA</u> CAMUS Jean-David COTTARD Patricia</p> <p><u>Syndicat CFDT</u> KADRI Camel PACHECO Tonino</p> <p><u>Syndicat SNE-CGC</u> DROUET Marie-Pierre TAUZIEDE Richard</p> <p><u>Syndicat SUD-SOLIDAIRES</u> GAMBERT Cécile</p>

Enfin, oser prendre le Chemin, du Puy-en-Velay à Conques...

Michel Blanchet, retraité de la CEAPC est adhérent de la section Aquitaine de la FNRCE. Il y exerce les responsabilités de trésorier mais assure également la trésorerie de l'ARCEGSO, amicale interrégionale qui traite, pour le compte des sections de la FNRCE qui l'ont rejointe, tous les aspects ludiques et conviviaux qui échappent statutairement au champ d'action de la Fédération.

Quand Michel et Véronique son épouse ont décidé de mettre à exécution leur projet de parcourir une partie du Chemin de Compostelle, projet qu'ils mûrissaient depuis quelques années, **Infos retraités** les a naturellement sollicités pour en rendre compte.

Michel a délégué la tâche à Véronique : nous lui cédon donc la parole...

UN PROJET QUI SE MÛRIT

Cela fait quelques années que nous souhaitons découvrir le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle et vivre cette expérience si particulière.

Voici le parcours que nous avons choisi en suivant des conseils avisés, c'est-à-dire commencer par une distance de 15 kms environ pendant 2-3 jours pour que le corps s'habitue : Le Puy en Velay – Montbonnet – Monistrol d'Allier – Saugues – Le Domaine du Sauvage – Saint-Alban-sur-Limagnole – Les Estrets (Peyre en Aubrac) – Montgros – Saint-Chély d'Aubrac – Saint-Côme-d'Olt – Estaing – Golinhaç – Conques soit 205 kms en 13 jours du joli mois de mai.

La Via Podiensis que nous empruntons est le chemin de pèlerinage le plus fréquenté de France, rassemblant plus de pèlerins que les voies de Tours, Vézelay et Arles réunies. Si entre 3 000 et 3 500 pèlerins rejoignent chaque année Saint-Jacques-de-Compostelle, tous les ans, ce sont environ 30 000 pèlerins qui empruntent un tronçon de cet itinéraire, généralement jusqu'à Conques (ce qui est notre cas) ou l'intégralité du chemin jusqu'à

Saint-Jean-Pied-de-Port. Le chemin suit les traces de l'évêque Godescalc, qui fit le pèlerinage à Compostelle entre 950 et 951, et le chemin original s'est développé et a prospéré grâce au passage de pèlerins d'Europe centrale et orientale.

EN ROUTE !



Le jour du départ, à 7h du matin, direction la Cathédrale pour la Messe des Pèlerins. Bénédiction des Pèlerins avec une certaine émotion puis tampon sur notre Credencial.



Qu'est-ce donc me direz-vous ? Autrefois, les évêques délivraient aux pèlerins une attestation qui leur permettait de voyager, tout en authentifiant leur condition de pèlerin. Aujourd'hui, la Credencial en est l'héritière. Elle est destinée aux marcheurs, cyclistes ou cavaliers se rendant à Compostelle. À chaque étape, nous la faisons tamponner, elle est le témoin de notre Chemin. Ensuite, au sein de la Cathédrale, les pèlerins passent par la grille qui ouvre la « trappe » qui mène sur un escalier monumental de 134 marches, lequel permet de passer sous l'immense porche de la Cathédrale appelé le « nombril » et, en descendant, d'accéder à la ville. Notre Chemin commence ! Sur les 13 jours de marche, voici quelques-uns des moments les plus marquants.

CONSEILS ET LÉGENDES

A Montbonnet, les hôtes du gîte où nous séjournions, nous ont, en quelque sorte, « mis le pied à l'étrier » : réglage du sac à dos (incroyable comme ça fait la différence !), utilisation des bâtons, conseils divers

notamment. Combien de fois les a-t-on remerciés en pensée pour le soulagement qu'ils nous ont apporté. La belle Chapelle et la Tour de Rochegude, avec sa descente caillouteuse et rude, nous amènent à Monistrol d'Allier. La légende dit que la plupart des pèlerins y arrive sans casse et les autres sont ramassés en fin de saison par des brigades de nettoyage, sauf si les loups ont fait le travail...

LE DOMAINE DE LA BÊTE...

Le pont Eiffel, la Chapelle troglodyte de la Madeleine marquent le Chemin. L'arrivée à Saugues est dominée par d'immenses sculptures en bois faites par les bûcherons et voici qu'apparaît la Bête du Gévaudan ! Ce n'est pas une légende, mais une histoire vraie. En l'espace de 3 ans, entre juillet 1764 et juin 1767, dans le Haut-Gévaudan mais aussi en Auvergne, au moins 100 personnes, uniquement des enfants et des femmes, furent tuées et plus ou moins dévorées par une mystérieuse bête « anthropophage », les registres paroissiaux en témoignent.

Séjourner au Domaine du Sauvage c'est être dans le plus grand espace naturel sensible de Haute-Loire, situé entre 1 200 et 1 430 m d'altitude, où alternent des secteurs ouverts particulièrement riches en tourbières et prairies humides, des pelouses et des landes ainsi que des secteurs boisés (plantations d'épicéas, d'hêtraies, de forêts de pins sylvestres).

Arrivée à Saint-Alban de Limagnole qui fut d'abord une forteresse féodale, construite en 1245 et que les Anglais occupèrent en 1364. Au Moyen Âge, c'était une des douze seigneuries du Gévaudan. Une particularité : le portail d'entrée et les fenêtres à meneaux sont construits en arkose rose. Au XIX^{ème} siècle, il est transformé en hôpital psychiatrique.

PAS D'AUBRAC SANS ALIGOT !



Un arrêt à Aumont Aubrac nous permettra de déguster dans un buron le fameux Aligot, un délice qui reconforte le pèlerin.

La traversée des plateaux de l'Aubrac garnis de fleurs multiples, de belles vaches et veaux, de blocs basaltiques est juste magnifique !

Nous sommes passés par Nasbinals et sa belle église Sainte Marie en granite de Margeride (feldspaths) avec quelques éléments en basalte et en tuf volcanique. Les toits sont en lauses de schiste. Toujours de superbes paysages, des forêts de hêtres, des bosquets d'arbres bien verts, des vaches, et des orchidées qui jalonnent le Chemin. C'est très beau, on tombe sous le charme et on arrive à St-Chély d'Aubrac. Nous passons le Pont Vieux qui enjambe la Boralde aux eaux fraîches dit Pont des Pèlerins et sa Croix. Classé au Patrimoine mondial

de l'Unesco, ce pont est emprunté par les Pèlerins depuis le Moyen Âge.

UN BONJOUR AUX URSULINES

Saint-Côme-d'Olt, un des plus beaux villages de France, nous accueille et nous dormons au Couvent de Malet qui date du XII^{ème} siècle et où vit depuis 1819 une congrégation d'Ursulines, il n'en reste que 8... mais le Couvent accueille 8 000 pèlerins par an.

Au cœur de la Vallée du Lot, Espalion s'est développée sur les deux rives du Lot, au centre d'un vallon dominé par les monts d'Aubrac au Nord et les plateaux du Causse au Sud.

Puis nous découvrons Estaing, dont le Château domine la vallée du Lot. Il appartient désormais à la Fondation dans laquelle est active la famille Giscard d'Estaing après avoir acquis le nom d'Estaing en 1922.

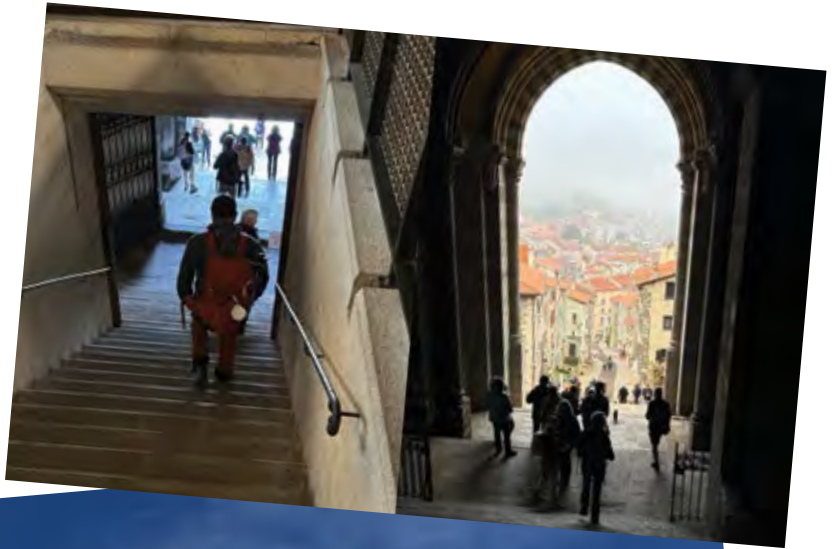
NOUS TOUCHONS AU BUT !

Nous arrivons à Golinac qui est une fondation des Romains sur une voie de passage (Estrade). C'est un village dès le XI^{ème} siècle avec des origines de l'époque carolingienne. Un conteur accordéoniste nous proposera une agréable déambulation dans le village de 370 âmes. Nous voilà arrivés à notre but, Conques, village classé par l'association « Les plus beaux villages de France ». Le lien supposé avec le pèlerinage à Compostelle a valu à Conques, en 1998, le classement au Patrimoine mondial de l'humanité de l'abbatiale et du pont sur le Dourdou. Conques est célèbre grâce à son église abbatiale dont l'architecture et les sculptures du porche sont remarquables, et son trésor, notamment la statue en or de Sainte Foy et les vitraux de Pierre Soulages. Depuis le XX^{ème} siècle, elle a été déclarée « étape majeure » sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (Via Podiensis).

Ce qui compte c'est l'esprit du chemin, et d'aller au bout...

Le Chemin, ce sont des paysages, la nature (fleurs, rivières, senteurs), les animaux, des chapelles et abbatiales mais ce qui marque avant tout c'est l'Esprit du Chemin qui n'est pas réservé qu'aux croyants. Ce sont des rencontres de tous types, de tous âges, de toutes nationalités, des échanges profonds et enrichissants, beaucoup de bienveillance, des rires... On se sent bien ! Au total, on aura traversé 3 Départements : la Haute-Loire, la Lozère et l'Aveyron et nous n'avons qu'un seul souhait, plus que jamais : Poursuivre le Chemin !

Véronique Blanchet



LORRAINE

Un ami nous a quittés

Jean-Claude Nicolas, l'ancien Président de la Fédération Nationale des retraités de la Caisse d'Épargne, section Lorraine, nous a quittés le jeudi 20 mars 2025, à l'âge de 86 ans.

Jean-Claude, qui était le Président d'honneur de notre section Lorraine, avait encore participé à quelques réunions du conseil régional en 2024 ainsi qu'à l'Assemblée Générale 2024 à Thion les Vosges.

LE POIDS DES ANS

Il nous avait prévenus qu'il ne participerait plus régulièrement à la vie de notre section en 2025, ne pouvant laisser son épouse seule, du fait de ses problèmes de santé.

La situation de son épouse s'est fortement aggravée au cours du second semestre 2024, ce qui a contraint sa famille à la placer en Ehpad, à Longeville les Metz. Voulant rester indépendant, il avait souhaité continuer à vivre à son domicile, mais son état de santé s'est rapidement dégradé ce qui a nécessité également son placement en Ehpad au cours du 4^{ème} trimestre 2024. Il était resté proche de notre fédération, "sa fédération", s'informant régulièrement de la vie de notre section. Quelques membres de notre conseil sont allés lui rendre visite ; moi-même, une semaine avant son départ...

Bien que couché et affaibli, nous avons échangé pendant environ deux heures sur les sujets les plus divers et il m'avait fait promettre de revenir début avril... Sa santé en a décidé autrement... contre sa volonté... Je ne m'attendais pas, moi-même, à une issue aussi rapide.

UNE CARRIÈRE BIEN REMPLIE

Entré comme guichetier dans le réseau très jeune, Jean-Claude a gravi un à un les échelons pour devenir Secrétaire Général de la Caisse d'épargne de Metz



(avant la fusion avec Thionville).

Lors de la construction de la nouvelle caisse d'épargne rue Royale, il était très impliqué dans le projet, en particulier au niveau relationnel où sa mission était de garantir, avec les autorités compétentes, les règles de construction dans ce secteur du vieux Metz.

Il a terminé sa carrière à la Direction des moyens généraux avant son départ en retraite le 1^{er} juillet 1997. Jean-Claude avait un esprit mutualiste naturel, il fut membre du bureau et longtemps secrétaire de l'Association Amicale du Personnel des Caisses d'Épargne et de Prévoyance de France, devenue MNCE puis BPCE Mutuelle.

C'était aussi un sportif accompli, gardien de but de l'équipe de football de la Caisse d'Épargne de Metz, tout en assurant pendant longtemps le secrétariat général de l'ASCEF, région Lorraine. Avec l'âge, il devint un tennisman d'un excellent niveau – joueur et spectateur – et fan de l'open de Moselle. Au 1^{er} semestre 2024, il jouait encore en double avec son équipe de copains du tennis club.

ENGAGEMENT REMARQUABLE

Dès son départ en retraite en 1997, il intégra la Fédération Nationale des retraités et en devint son 3^{ème} Président, le 7 décembre 2000, en succédant à Gabriel Bemer. Il insuffla à notre section lorraine ses qualités relationnelles et humaines exceptionnelles, sa disponibilité, sa rigueur et ses idées novatrices.

A la suite de l'Assemblée nationale de la FNRCE, organisée par la section lorraine à Metz en 2006, il eut l'idée d'inviter les conjoints aux AG régionales et de terminer les réunions par des repas amicaux et conviviaux, ce qui boosta l'association, nous le constatons encore en 2025...

Sa première passion, c'était l'Écureuil, présent pendant toute sa carrière mais également après son départ en retraite.

Il aimait aussi sa ville, Metz, et a souhaité dans ses dernières volontés, que des dons soient adressés à l'association « Renaissance du vieux Metz et du Pays Lorrain ».

Un bel hommage lui fût rendu par la cinquantaine d'ex-collègues retraités qui ont assisté à ses obsèques, témoignage de sa convivialité hors du commun et de son implication dans notre fédération pendant 28 ans dont 18 en qualité de Président de la section lorraine.

Gérard Hocquart

Président de la section Lorraine de la FNRCE

“

Jean Claude, tu resteras à jamais dans l'histoire de la Caisse d'Épargne et de notre Fédération de retraités, sois-en remercié et repose en paix.

”



Dessine-moi la fédé de demain !

2025 est une année de renouvellement de nos instances. Cela a débuté dans nos sections dont chacune a complété son Conseil fédéral régional (CFR) puis sa représentation nationale en désignant deux titulaires au Conseil fédéral national (CFN), et autant de suppléants. Cela se poursuivra lors des assises nationales de septembre où le nouveau CFN sera invité à renouveler le bureau national.



Le moment a donc semblé opportun à **Infos retraités** pour interroger Monique Boutavin. Présidente de la section régionale Languedoc Roussillon, Secrétaire nationale depuis 7 ans maintenant, ayant connu la gouvernance de deux présidents successifs.

Située au « cœur du réacteur », elle était toute désignée pour faire

le point sur les évolutions de la FNRCE

et tenter de dessiner les contours de ce que pourrait être notre fédération de demain.

Infos retraités : En ta qualité d'adhérente, de présidente de section régionale mais aussi de secrétaire nationale, quel regard portes-tu sur la FNRCE ?

Monique BOUTAVIN : Dans deux ans, notre fédération fêtera ses 40 ans d'existence et c'est une banalité de dire que depuis sa création, en 1987, elle a beaucoup évolué, s'adaptant ainsi à ses adhérents, à leur situation de retraités, à leurs besoins et leurs attentes. C'est notamment le cas dans les deux domaines principaux que sont la santé et la retraite, lesquels ont fortement évolué au fil des années.

Lors de la mandature qui s'achève, l'objectif majeur du Bureau National et du Conseil Fédéral National a été de donner une plus grande place aux 17 sections

régionales seules au contact des adhérents sur tout le territoire. Plusieurs commissions nationales, composées de représentants issus des régions, ont été mises en place sur des sujets au cœur de nos préoccupations. Ce mode de fonctionnement a permis de recueillir des avis aussi riches que divers et de bâtir des démarches et des outils au service de nos adhérents. La FNRCE est un corps social bien vivant et, à ce titre, elle doit savoir innover, se renouveler et se réinventer chaque jour...

IR : A ce stade, comment pouvons-nous envisager les 3 prochaines années ?

MB : Selon mon point de vue, ce mode de fonctionnement doit être renforcé car les sections régionales jouent un rôle crucial dans la dynamique de la FNRCE.

Plusieurs pistes peuvent être explorées en CFN (Conseil Fédéral National) :

- Formation des membres du CFN avec notamment une démarche d'intégration des nouveaux membres, pour favoriser leur montée en charge et une maîtrise plus rapide des dossiers.
- Selon l'excellent principe de l'intelligence collective, mise en commun des bonnes pratiques notamment en matière de gestion des fichiers des adhérents et de gestion financière dans le but d'une cohérence d'ensemble entre régions/niveau national.
- Renforcement de la communication interne, CFN/CFR afin de favoriser l'engagement des membres, ainsi que les échanges avec les adhérents. Et à ces fins, nous ne devons négliger aucun support, des plus traditionnels comme le papier, qui garde toute sa place et auquel les plus anciens sont toujours attachés, jusqu'aux plus récents modes de



communication appréciés par les retraités les plus jeunes. Nous avons une panoplie déjà bien fournie d'Infos retraités au site internet national (www.fnrce.fr), et à ses blogs régionaux pour l'actualité durable et de proximité. Mais nous pouvons l'enrichir par ce qu'il convient de nommer en bon français une « newsletter » qui suppose la collaboration de correspondants régionaux, et qui serait plus particulièrement orientée « actus ».

- Informer sur nos activités régionales comme nationales, nos événements, sur la fédération et son fonctionnement, mais également sur des témoignages ou des questions d'adhérents qui peuvent permettre d'explorer d'autres centres d'intérêt, sur lesquels la FNRCE pourrait apporter son savoir-faire collectif.
- Valoriser le bénévolat en mettant en avant les contributions des uns et des autres, tant nationalement que régionalement, l'objectif étant de motiver les acteurs et de susciter des « vocations ».
- Encourager les initiatives régionales qui contribuent à créer du lien entre les retraités, y compris par la création d'amicales pouvant prendre en charge l'aspect festif et ludique, lequel n'entre pas dans les attributions statutaires de la FNRCE. Défendre les intérêts de ses adhérents c'est également lutter contre l'isolement qui menace chaque retraité.

IR : Quelle ligne directrice donc pour la FNRCE ?

MB : Alors que de nouvelles menaces pèsent chaque jour sur la condition des retraités, la FNRCE a un rôle fondamental à jouer dans les mois et les années à venir, assurant par la pérennité de son action le service

rendu à ses adhérents. Il faut pour cela tenir également compte des nouvelles générations de retraités qui nous rejoignent chaque année et qui constituent le terreau sur lequel nous devons bâtir le futur de notre association. Nous devons la préserver des enjeux de pouvoir qui se nouent dans chaque société humaine et s'immiscent jusque dans le milieu associatif. Nous avons pu la protéger de ce risque mais il demeure présent.

À mon sens, il convient d'instaurer un renouvellement naturel des femmes et des hommes dans toutes les structures de la FNRCE en utilisant au mieux compétence développée et savoir-faire associé. Cela peut s'organiser harmonieusement dans un mouvement de type « noria ». Quoi de plus naturel en effet que les retraités les plus récents viennent partager leur enthousiasme et leurs idées avec les anciens, porteurs d'une expérience transmissible avant que la richesse en soit entamée par l'essoufflement qui guette.

Et, si nous ne commettons pas l'erreur de croire que la performance est un objectif, quand au contraire elle est toujours une conséquence, alors nous saurons installer un avenir prometteur pour la FNRCE !

Propos recueillis par Bernard Charrier

COMPOSITION DU CONSEIL FÉDÉRAL NATIONAL POST AG RÉGIONALES 2025

SECTION	T/S*	NOM PRENOM
ALSACE	T	BUHLER ANDRE
	T	STACKLER JEAN-MARIE
	S	WALD BENOIT
	S	SCHEER JEAN-LUC

AQUITAINE	T	CHARRIER BERNARD
	T	DARRIET MARC
	S	SAUSSET CLAUDE
	S	BLANCHET MICHEL

AUVERGNE	T	JACOB JEAN-CLAUDE
	T	MAGAUD MARIE-FRANCE
	S	TEREYGEOL VIVIANE
	S	CHANUT-SANDERRE MARC

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	T	OUTREY MICHEL
	T	MAUFFREY MICHEL
	S	ZARAGZA JOSEPH

BRETAGNE PAYS DE LOIRE	T	BLIGNE BRIGITTE
	T	BOITTIN PIERRE
	S	PICHON THIERRY

CENTRE VAL DE LOIRE	T	LEGER JEAN-MAX
	T	HUGUET PATRICE
	S	BOIVIN SERGE

CHAMPAGNE- ARDENNE	T	HEU JEAN-PAUL
	T	ORBAN AGNES
	S	LOZINGUEZ PATRICK

HAUTS DE FRANCE	T	NACHEL EVELYNE
	T	TRICOT DANIEL
	S	SELLIER GUY

ILE DE FRANCE	T	D'ARAQUY BERNARD
	T	POISSONNET-GOIX JANINE
	S	GAUTHIER JACQUES
	S	SALIBA CHANTAL

SECTION	T/S*	NOM PRENOM
LANGUEDOC- ROUSSILLON	T	BOUTAVIN MONIQUE
	T	DELICHERE JEAN-PIERRE
	S	BESSIEUX MICHEL
	S	DELENNE REMI

LIMOUSIN	T	BILLOT HUGUETTE
	T	WEMELLE BERNARD
	S	BELLEZANE ISABELLE

LORRAINE	T	RENAUX OLIVIER
	T	VIN PHILIPPE
	S	HOCQUART GERARD

MIDI-PYRÉNÉES	T	FABRIES VERONIQUE
	T	VILLENEUVE VIVIANE
	S	CASTEX BERNARD
	S	MAZZONETTO ALAIN

NORMANDIE	T	KERVELLA CATHERINE
	T	GAUTIE DANIEL
	S	CORMIER GINETTE
	S	DUBOIS THIERRY

PACA	T	TORRELLI RICHARD
	T	TORRELLI BRIGITTE
	S	BELVAL MICHELE

POITOU- CHARENTES	T	THEVENIN PASCAL
	T	PAULIAT PHILIPPE
	S	MACE EVELYNE

RHÔNE-ALPES	T	DURIEUX MARCEL
	T	PERUSET JEAN-BAPTISTE
	S	GUICHARDAN PATRICK

Prenez votre temps !

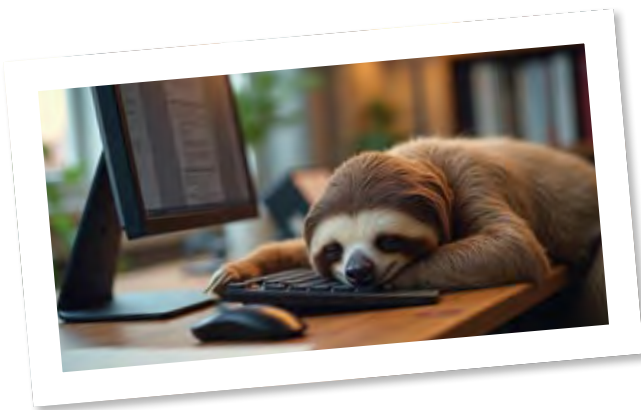


**« On ne remet pas à demain ce que l'on peut faire le jour même ! »
Qui n'a pas entendu cette phrase au cours de sa vie et l'a même répétée
à son tour à ses enfants ou parfois à ses collègues ?**

Si la procrastination n'est pas un phénomène récent, le voilà aujourd'hui analysé, sujet d'échanges et reconnu par la communauté scientifique.

CELA NE DATE PAS D'HIER...

Le terme apparaît dès 1520 mais le dictionnaire de l'Académie Française ne l'introduit enfin qu'en 1935. Du latin *pro* signifiant « en avant » et *crastinus* relatif « au lendemain », il évoque la tendance à remettre à plus tard ce que l'on peut faire maintenant... et à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui. Cette attitude concerne surtout les occupations du quotidien : ménage, courses, rendez-vous à prendre... Je vois déjà des sourires apparaître sur le visage de quelques lecteurs et lectrices ! Mais attention, procrastiner ne signifie pas ne rien faire.



PROCRASTINER, C'EST DU BOULOT...

Les procrastinateurs ont tendance à accomplir beaucoup de tâches mais qui ne sont pas en lien avec les prioritaires. Ce qui d'ailleurs peut engendrer chez eux un sentiment de culpabilité.

La plupart des psychologues relie la procrastination à un ensemble de troubles et comportements tels que l'anxiété, le manque d'assurance ou de confiance en soi. On peut, en effet, d'après eux, adopter un comportement d'évitement qui annule temporairement le stress et choisir une activité mieux maîtrisée. Cette attitude se développe à l'âge adulte et concernerait 20 % de la population. Parfois aussi, la faible estime de soi génère une tendance à vouloir trop bien faire, appelée perfectionnisme.

Quelles qu'en soient les causes, le résultat est le même : on accumule du retard et on se sent dépassé.

ET CE N'EST PAS DOULOUREUX !

Non, chère lectrice, cher lecteur, la procrastination n'est pas une maladie, ni une tare, ni de la paresse, du « je-m'en-foutisme » ou de la nonchalance. Elle peut toutefois agacer l'entourage mais elle est parfaitement indolore. On peut malgré tout affirmer qu'elle favorise le stress, augmente l'impatience, l'agressivité ou la culpabilité et diminue la productivité.

Si on arrive à identifier les causes et si on le désire, il est possible de modifier son comportement et d'adopter des attitudes permettant une amélioration. Ainsi, choisir des plages horaires où nous sommes plus productifs et concentrés, organiser son temps et son lieu de travail, commencer par le plus difficile et se récompenser.

LE PROCRASTINATEUR A DES ARGUMENTS

Si vous connaissez un procrastinateur, il va vous expliquer qu'en réfléchissant longuement, en reconsidérant le problème à résoudre sous différents angles, et en y revenant à de multiples reprises, il va trouver une solution plus originale, lui permettant finalement de gagner du temps donc de l'efficacité, au lieu d'en perdre comme son contraire le précrastinateur qui, lui, en faisant tout et tout de suite peut finalement être un tantinet brouillon, voire improductif !

Rassurons-nous : si la procrastination n'était finalement qu'une manière de nous approprier enfin le temps, et d'accepter d'en perdre ?

Le Maréchal Joffre disait : « Ne rien faire, faire faire, ne rien laisser faire ». D'autres procrastinateurs célèbres comme Rossini ou Mozart, Jean-Luc Godard ou Gaston La Gaffe nous prouvent que la procrastination et le génie font bon ménage.

Alors, agissons avec sérieux et modération car ne rien faire n'est finalement pas une tâche aisée. Et, après tout, peut-être qu'en ayant pris le temps de lire ces lignes vous avez échappé à un travail urgent ou pénible. Vous pouvez donc vous en féliciter... et m'en remercier !

Véronique Fabriès



**SAINTE-FOY
LES LYON**

37^{èmes} Assises nationales de la FNRCE

18 - 20 septembre 2025

à Sainte-Foy-lès-Lyon

